VILLE D'ARPAJON-SUR-CERE
CANTAL

FORMULAIRE DE COLLECTE DES ENCOMBRANTS

(à déposer à l'accueil de la mairie la veille de la collecte dernier délais)

Dates de ramassage 2024 :

□ 5 mars – □ 7 mai – □ 2 juillet - □ 3 septembre – □ 5 novembre

Nom – prénom : ……

Adresse : ……
……
……

Téléphone : ……

Liste des encombrants à collecter * :

- Merci de lister chaque objet et la quantité
- **Les éléments non listés sur ce formulaire ne pourront pas être collecté par les agents**

……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

***RAPPEL :** les encombrants sont des déchets dont le volume ou le poids nécessitent un mode de gestion particulier. Ils comprennent notamment :
- des biens d'équipement ménagers usagés : par exemple, un matelas, du mobilier (table, chaise, armoire...), des appareils d'électroménager.

ATTENTION, ne sont pas acceptés lors des collectes :

- Les déchets à mettre dans les bacs de recyclage (papiers, journaux, etc.)
- Les déblais, gravats, pierres, carreaux de plâtre
- Les déchets verts
- Les déchets toxiques (peintures, batteries, etc.)
- Les corps creux comme les bouteilles de gaz
- Tous types de pneus
- L'amiante, y compris le fibrociment

MAIRIE – 1, Place de la République
15130 ARPAJON-SUR-CERE
Tél : 04 71 63 67 83 - Fax : 04 71 64 68 04
mairie@arpajonsurcere.com

www.arpajonsurcere.com